

# CAP ISR OBLIG EURO

Un fonds obligataire pour contribuer au financement de la transition environnementale et sociale

**Privilégier un Investissement Socialement Responsable (ISR) avec une gestion de conviction sur les marchés obligataires de la zone euro**

Cap ISR Oblig Euro a pour objectif d'offrir une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indice de référence Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR (coupons inclus) sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans<sup>(2)</sup> en investissant dans un large éventail d'instruments de taux incluant des **obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG** (Environnement, Social et Gouvernance) selon l'analyse de l'équipe de recherche interne de Mirova. **Cap ISR Oblig Euro a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement SFDR")**. Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entraient pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Cap ISR Oblig Euro est un FCPE nourricier<sup>(3)</sup> du compartiment Impact ES Oblig Euro de la SICAV maître de droit français Impact ES. Le portefeuille du compartiment de la SICAV maître est essentiellement composé d'**obligations d'État ou d'émetteurs privés répondant aux exigences d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** de Natixis Investment Managers International. Cap ISR Oblig Euro a également recours à un **large éventail d'actifs de diversification** tels que les actifs monétaires, les obligations indexées sur l'inflation, les obligations à taux variables, la dette de pays de l'OCDE non euro et des pays émergents, la dette à haut rendement ou les obligations convertibles. Cette large diversification des actifs, et donc des risques, a pour objectif d'**améliorer le couple rendement/risque global du portefeuille**.

**Bénéficiez d'une sélection rigoureuse d'émetteurs responsables**

La stratégie d'investissement du fonds consiste à sélectionner des titres de dettes jusqu'à 100% de l'actif net, principalement libellés en euros, à travers la **combinaison des analyses extra-financières et financières afin d'identifier de la valeur au sein de l'univers obligataire**. Cap ISR Oblig Euro met en oeuvre une approche ISR en combinant principalement des approches basées sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) centrées sur les Objectifs de Développement Durable et « Best-In-Universe », complétées par des exclusions sectorielles et d'engagement définies au sein du prospectus.

**L'analyse ESG est intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement et s'effectue à partir des enjeux clés spécifiques à chaque secteur**: pilier Environnemental (impacts environnementaux résultant de la production d'énergie, l'éco-design et le recyclage), pilier Social (pratiques en matière de santé et sécurité des employés), pilier Gouvernance (équilibre de la répartition de la valeur ou l'éthique des affaires). L'analyse ISR mise en oeuvre par les gérants sur 100% des valeurs sélectionnées aboutit à construire un portefeuille bénéficiant d'une notation moyenne ESG supérieure à celle de l'indice de référence après élimination de 20% des valeurs les plus mal notées. Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse ISR concernent principalement la fiabilité des données extra-financières publiées par les entreprises et la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective mise en place par la Société de Gestion dans son approche "best-in-universe". Le compartiment ne fait pas l'objet d'une labélisation ISR.



## LES POINTS CLÉS

- Un fonds obligataire de conviction combinant recherche de performance financière et d'impact environnemental et social
- Un processus de gestion structuré, unique et intégré s'appuyant sur une méthodologie d'analyse propriétaire
- Une stratégie bénéficiant de l'expertise des équipes de gestion et de Recherche en Développement Durable de Mirova<sup>(4)</sup>
- Une recherche d'alignement sur un scénario de réchauffement climatique de 2C° maximum
- Un fonds labellisé par le CIES



## FOCUS



**Mirova**, affilié de Natixis Investment Managers, est une société de gestion dédiée à

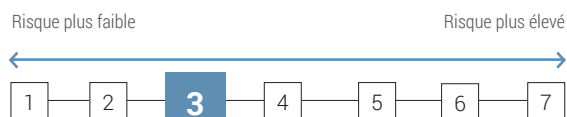
l'investissement durable. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de **combiner création de valeur sur le long terme et développement durable**. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions adaptées à leurs besoins et à fort impact.

**Qu'est-ce que l'Investissement Socialement Responsable ?**

Dans le cadre de la gestion d'un fonds ISR, les décisions d'investissement sont fondées sur des **critères sociaux, éthiques ou environnementaux**, en plus des critères financiers traditionnels. Ces critères peuvent être, par exemple, de ne pas investir dans certains domaines (par exemple armement, jeux) ou de choisir d'investir dans des entreprises qui répondent à des normes, en particulier en matière sociale ou environnementale.

(1) Cet indice mesure la performance des obligations à taux fixes émises en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimale est de BBB- (sources Standard & Poor's et Fitch Ratings), Baa3 (source Moody's) ou notation équivalente par la Société de Gestion. Il est disponible sur [www.bloombergingindices.com](http://www.bloombergingindices.com). - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. - (3) Un FCPE se constitue sous forme d'OPCVM nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM et que cet OPCVM dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance de l'OPCVM nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion.

## PROFIL DE RISQUE



Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

## LES RISQUES

Le fonds est principalement exposé : au **risque de perte en capital**, aux risques de taux (risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts) ; aux risques de crédit (risque de défaillance de l'émetteur et de dépréciation des titres en fonction des marges émetteurs) ; aux risques spécifiques liés aux actifs de titrisation ; au risque de durabilité.

## LES ÉQUIPES

**Natixis Interépargne**, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionnariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

**Natixis Investment Managers Solutions** s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

## CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74\*  
pour les épargnants 02 31 07 74 00\*  
\* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)
- **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Appstore
- **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

## Caractéristiques principales

Nom du fonds	Cap ISR Oblig Euro (compartiment nourricier du compartiment Impact ES Oblig Euro, un compartiment de la SICAV maître Impact ES)
Univers d'investissement	Obligations de la zone euro
Fonds de fonds	Oui, fonds nourricier
SICAV maître	Impact ES Oblig Euro
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	2013
Devise	Euro
Indicateur de référence <sup>(1)</sup>	Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR (coupons inclus)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	VL du 06/09/2013
Durée minimale de placement recommandée	3 ans <sup>(2)</sup>
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds. - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

## Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
  - souscription à l'entrée : au plus égale à 5 % du montant du versement
  - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
  - souscription : néant
  - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :  
0,60 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds pour la part R, 1.1% pour la part A1
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :  
0,65 % maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent

### POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en juin 2023 est produit à titre purement indicatif et à destination de clients non professionnels. Investissements ESG – Limites méthodologiques : En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le Gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondée sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans les Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international> Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

**Natixis Interépargne** : Société Anonyme au capital de 8 890 784 € - RCS Paris 692 012 669 - Entreprise d'investissement agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris

**Société de gestion : Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 € - 329 450 738 RCS Paris - Société de gestion de portefeuille agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

**Mirova** - Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014 - 59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris. Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers.